



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

plan d'investissement dans les compétences

Question au Gouvernement n° 1393

Texte de la question

PLAN D'INVESTISSEMENT DANS LES COMPÉTENCES

M. le président. La parole est à Mme Sylvie Charrière, pour le groupe La République en marche.

Mme Sylvie Charrière. Madame la ministre du travail, dans un rapport de Jean Pisani-Ferry paru en 2017, il apparaît que plus d'un million de jeunes de moins de 26 ans ne sont ni scolarisés, ni en formation, ni en emploi. Nelson Mandela déclarait qu'une société qui ne s'occupe pas de ses enfants n'est pas une vraie nation. Comment pouvons-nous accepter de laisser un quart de notre jeunesse au bord du chemin ?

Toutes les études montrent que la meilleure arme contre le chômage c'est le diplôme. Mais, plus que le diplôme, c'est surtout le développement et la montée en compétences du jeune qui favoriseront son insertion. Le Gouvernement a lancé un grand plan d'investissement dans les compétences, doté de 15 milliards d'euros. Certes, le financement des actions est important et nécessaire, mais la clef de la réussite, c'est l'humain.

Nous ne pourrions résoudre les problématiques de décrochage et de chômage des jeunes que grâce à une mobilisation générale de tous les adultes : des parents, dans leur refus de la fatalité ; des enseignants, dans leur capacité à individualiser leur enseignement et à travailler sur le projet personnel de l'élève ; des éducateurs, que ce soit dans les centres sociaux, les clubs sportifs ou les associations de quartier ; des élus et des chefs d'entreprise dans leur engagement aux côtés de notre jeunesse.

Tendre la main à ces jeunes et aller les chercher, qui, aux pieds des tours, qui, dans un club sportif, qui dans un centre social, mais aussi les accompagner, les soutenir, les encourager à se construire un avenir, à avoir de l'ambition pour eux-mêmes, à trouver une place, leur place dans notre communauté humaine, telle est la promesse que nous devons collectivement tenir : c'est notre responsabilité.

Il est urgent que tous les acteurs se mobilisent pour trouver des démarches innovantes et volontaires pour pouvoir proposer à chaque jeune un parcours et un suivi individualisé, lui permettant de s'émanciper et de s'insérer de manière pérenne.

Madame la ministre, quels moyens envisagez-vous de déployer pour que notre jeunesse, toute notre jeunesse, ait des lendemains qui chantent ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe LaREM.*)

M. le président. La parole est à Mme la ministre du travail.

Mme Muriel Pénicaud, ministre du travail. Madame la députée, vous avez posé la bonne question : comment une nation peut-elle se projeter dans l'avenir si 1,3 million de nos jeunes ne se projettent pas dans leur propre avenir ? C'est pour cela que, dans le cadre du plan de lutte contre la pauvreté et du plan d'investissement dans

les compétences, nous faisons des jeunes notre priorité.

Plus d'un million de jeunes va pouvoir se former dans le cadre du plan d'investissement dans les compétences, dans les 10 000 formations numériques, les 10 000 formations à l'emploi vert, ou encore dans les métiers en tension.

Mais je veux d'abord insister sur la situation des jeunes qui sont le plus en difficulté, ceux qui ont décroché à l'école, malgré les efforts que fait le ministère de l'éducation nationale pour les aider à aller au bout de leur parcours. Face à ces jeunes, il faut aussi d'autres méthodes, et la mobilisation des entrepreneurs sociaux et des associations, qui sont très innovantes et très nombreuses en France, est un atout formidable.

C'est pour cela que, dans le projet de loi de finances pour 2019, nous augmentons fortement les moyens des établissements pour l'insertion dans l'emploi, les EPIDE, et des écoles de la deuxième chance, qui ont des résultats avérés auprès de jeunes qui, après avoir décroché, ont retrouvé le chemin de la confiance, de l'estime de soi et de l'emploi. C'est pour cela que j'ai demandé aux missions locales de travailler en lien avec l'Aide sociale à l'enfance, les clubs sportifs et les éducateurs pour aller chercher les jeunes là où ils sont. Dans les zones rurales, il faut faire la tournée des villages et des petites villes ; dans les villes, il faut aller chercher les jeunes au bas des tours, sans attendre qu'ils viennent d'eux-mêmes.

C'est pour cela aussi que nous avons nommé un délégué interministériel aux quartiers prioritaires de la ville, Patrick Toulmet, pour développer l'apprentissage. Avec Jean-Michel Blanquer et Julien Denormandie, nous le soutenons dans sa mission, qui consiste à aller chercher ces jeunes partout sur le terrain, pour leur permettre d'accéder à l'apprentissage. Il importe aussi que ces jeunes acquièrent les savoir-être professionnels : c'est la raison pour laquelle le plan d'investissement dans les compétences prévoit 200 millions d'euros pour les prépa apprentissage, les prépa compétences, au sein desquels les jeunes recevront ces savoir-être. Comme le disait Léo Lagrange, il ne faut pas tracer une seule route aux jeunes, il faut leur ouvrir toutes les routes. C'est ce que nous allons faire ensemble ! (*Applaudissements sur les bancs du groupe LaREM.*)

Données clés

Auteur : [Mme Sylvie Charrière](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (8^e circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1393

Rubrique : Formation professionnelle et apprentissage

Ministère interrogé : Travail

Ministère attributaire : Travail

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [15 novembre 2018](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du [15 novembre 2018](#)